



Prototype de pistolet pour la Marine Manufacture de Tulle vers 1785.

UN PROTOTYPE DE PISTOLET DE MARINE

VERS 1785

Les pistolets de Marine de la première moitié du XVIII^e siècle ont les dimensions et les caractéristiques générales de l'époque définies à la fin du XVII^e et s'apparentent globalement au modèle 1733. Puis le pistolet réglementaire au modèle 1763 est attribué à la Marine comme à la Guerre, les capitaines se fournissant directement chez des fabricants connus, souvent à St-Étienne pour la Marine Royale du Levant et à Tulle qui produit traditionnellement pour la Marine du Ponant.

TEXTE ET PHOTOS : JEAN LOUIS GILLIER - LA PISTOLE

Les modèles 1763 réglementaires

En 1765 est approuvé un nouveau modèle réglementaire, le pistolet 1763 puis 1763/66. Celui-ci équipe également la Marine royale. On peut rencontrer ces pièces rares de marine, souvent fabriquées à St-Étienne. Ces pistolets au modèle 1763 portant les symboles des arsenaux de Toulon ou de Brest se reconnaissent aisément.

La quête d'un modèle spécifique à la Marine

Dès 1770, la Marine se distingue et cherche à imposer un modèle spécifique qu'elle veut produire elle-même. Un rare prototype de 1773 dont on connaît trois exemplaires similaires fait apparaître une constante, à savoir un embouchoir spécifique avec une fixation plus solide. Cette particularité perdurera jusqu'au modèle 1849.

Premier modèle de Marine : le pistolet 1779

Le modèle 1779 de Tulle est adopté. Il est produit seulement dans cette manufacture, traditionnellement dévolue à la Marine



La Bataille de Barfleure. (Musée maritime Greenwich)

royale. Cette arme est résolument différente. Elle est ramenée aux dimensions du pistolet 1777. Plus court que le 1763, son canon ne mesure plus que 19 cm et sa longueur totale est ramenée à 34 cm. Le calibre restera 17,1 mm.

Les prototypes de pistolets

Dans les manufactures, comme chez les fabricants privés, on cherche, on tâtonne. Selon les époques, des armes, objets des recherches ou des avancées



Pistolet de Marine Dumarest-Blachon à St-Étienne vers 1730.
Il porte les deux ancres croisées caractéristiques de Toulon.



Pistolet 1763 de Marine Manufacture de St-Étienne daté 1775.
Il porte l'ancre de l'arsenal de Brest.

technologiques, sont fabriquées pour répondre à des demandes de l'autorité militaire. Les prototypes réalisés en manufacture d'État portent en général une platine bien marquée montrant son origine. Les pièces diverses sont, par contre, en général, sans poinçon. En effet, les contrôles sont réalisés dans les ateliers pour valider la conformité d'une pièce par rapport à un modèle parfaitement établi.

Ce n'est pas le cas des pièces d'un prototype puisque le modèle n'existe pas. Tout au plus on peut y trouver des marques d'atelier que des ouvriers qui ont réalisé la pièce ont identifiées.

Un prototype de Marine fait à Tulle vers 1785

Le pistolet, objet de cette étude, présente une forte allure d'arme révolutionnaire. Une analyse plus approfondie est indispensable pour en déterminer son époque de fabrication.

Son embouchoir équipé d'un point de mire et son allure générale conduisent vers à un pistolet de type An VIII tels qu'on les rencontre dans les fabrications révolutionnaires de St-Étienne à la fin du XVIII^e siècle. Le fût est pourtant plus effilé, moins robuste. C'est une fabrication particulière à Tulle empruntant l'esprit et la physionomie générale du modèle. 1763.

Ce pistolet est monté comme le 1763/66 réglementaire sur un bois d'un très beau fil. Une bride de crosse renforce la poignée, garniture adoptée sur le 1779. La calotte est classique en bec de corbin peu prononcé et faite d'un laiton plus riche en cuivre. Le pontet en demi charolaise est fixé comme le 1763 avec une goupille et deux vis fixées sur un écusson descendant jusqu'à la calotte.

L'embouchoir enserre bien le canon et est maintenu par une classique épinglette. Cette disposition est rejetée par la Marine royale qui impose une fixation plus sûre.

Une nette volonté de réaliser un modèle plus léger se confirme. C'est la tendance de la Marine. Elle adopte le modèle 1779 qui est seulement produit à Tulle.

Ce pistolet ne pèse que 970 g contre 1 250 g pour le pistolet 1763. La longueur est réduite à 36 cm contre 40 cm et le canon ne mesure que 212 mm contre 230 mm pour celui du modèle 1763/66.

Le calibre reste 17,1 mm, inchangé jusqu'à l'adoption du pistolet 1837 encore plus léger, pour la Marine.

Il était tentant, à la première vue de ce pistolet, de penser à un remontage tardif de pièces diverses sur un bois neuf. Cette hypothèse est vite rejetée à la mesure de leurs dimensions.

Pistolet prototype pour la Marine, produit par la Manufacture de St-Étienne en 1773.



Pistolet au Modèle 1779 du premier type. Le ressort de batterie est inversé. Cette disposition sera très vite supprimée de même que la platine rognée. Le second type de ce pistolet sera produit en plus grande quantité. Ils ne seront produits qu'à Tulle devenue en 1777 manufacture royale.



Prototype pour la Marine réalisé à partir d'un 1763 de St-Étienne daté de 1775. On remarque l'embouchoir caractéristique.



3 vues d'ensemble de ce pistolet prototype construit à Tulle vers 1785.



Platine de très belle fabrication du type 1774. Elle est affinée dans sa partie arrière et centrale. Le mécanisme est classique.

Ce pontet ne porte aucune marque et sa taille ne correspond pas à des armes de modèle reconnus à l'époque.

Poursuivant l'analyse, la très belle platine ne laisse aucun doute. C'est une platine de type 1774, bassinet en fer et batterie sans retroussis. Sa longueur de 110 mm élimine tout réemploi d'une arme de récupération et un remontage. Elle est diminuée en épaisseur dans sa partie médiane, ce qui montre une volonté d'allégement mais aussi de qualité car ce n'est pas une fabrication facile.

Côté mécanisme, c'est tout à fait conforme aux habitudes en la matière.



Platine de pistolet 1786 de marine daté 1792.



Le pontet de 16,5 cm est monté comme sur le 1763/66 avec une goupille et deux vis. On remarque la position du trou de la goupille qui est assez peu précise, montrant ainsi une impréparation sans un gabarit qui serait nécessaire dans une production de série.



Platine de pistolet 1779 de Marine daté 1783 en haut et 1785 en bas.

On en apprend plus si on s'intéresse aux graphismes de l'époque à Tulle. En effet le graveur et le motif ont changé en 1783. On peut confirmer que le marquage de la platine est postérieur à cette date. De même, les marquages des platines ont évolué en 1792, permettant de situer cette arme entre 1783 et 1792.

En conclusion

Cette arme est bien un prototype de pistolet fabriqué à Tulle pour la Marine vers 1785. Le manque de poinçons est alors cohérent pour une arme de manufacture. On cherchait alors à mettre au point une arme répondant mieux au besoins des marins embarqués. Cette arme préfigure bien, en partie, le modèle 1786 qui sera produit à Tulle à partir de 1787.